

L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES FAIT L'ELOGE DE L'AGENCE

Lorsque le rapport annuel de l'Agence a été présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies au mois de décembre, les représentants de 15 pays ont pris la parole pour manifester leur appui. Maintes observations ont porté sur les tâches de plus en plus lourdes qui incombent à l'Agence pour l'application des garanties contre la dissémination des armes nucléaires. On a également fait l'éloge d'autres aspects de l'activité de l'Agence.

Le rapport a été présenté par M. Sigvard Eklund, qui a mis en relief le développement de l'énergie nucléaire dans le monde en faisant observer que, pendant les douze mois écoulés depuis son dernier rapport, le chiffre estimatif de la puissance nucléoélectrique installée pour 1980 avait doublé, passant de 150 000 à 300 000 MW électriques. Il a évoqué certaines des obligations que cette évolution imposait à l'Agence: celle-ci doit en effet promouvoir les applications pratiques de toutes les branches de la science nucléaire et l'amélioration des moyens d'échange de l'information. Après avoir parlé des programmes énergétiques, des possibilités de dessalement de l'eau, de la nouvelle conception des centres énergétiques, de la prospection des minéraux, des utilisations des rayonnements et des isotopes et de la mise au point d'un système de documentation nucléaire automatisée, il a annoncé que si l'Assemblée générale le jugeait opportun, l'Agence disposait des compétences techniques nécessaires pour coordonner l'évacuation des déchets radioactifs. Il s'est également déclaré prêt à assumer les responsabilités qui pourraient lui échoir si l'Assemblée décidait d'organiser une quatrième Conférence internationale sur les applications de l'énergie atomique à des fins pacifiques en 1970/71.

COMMENT PREVENIR LA DISSEMINATION DES ARMES NUCLEAIRES

M. Eklund a consacré une partie importante de son discours à la nécessité d'empêcher la prolifération des armes nucléaires. Il a souligné qu'en 1980, on prévoit que 100 000 mégawatts nucléoélectriques seront produits dans des pays qui, actuellement, n'ont pas d'armes nucléaires. Cela signifie qu'à cette date ces pays produiront 25 tonnes de plutonium par an, c'est-à-dire suffisamment pour fabriquer chaque semaine au moins 100 bombes de dimensions minimales.

"Cela montre bien, a-t-il dit, la nécessité et l'urgence de conclure un traité de non-dissémination".

Le traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine constitue sans aucun doute un grand pas en avant, qui limite l'emploi de l'énergie

nucléaire au développement économique et social. C'est le premier accord de ce genre qui crée une zone dénucléarisée dans des terres habitées. C'est aussi le premier accord qui reconnaisse le caractère international du système de garanties de l'Agence. Mais ce n'est là qu'un premier pas vers le but que nous recherchons tous. On discute actuellement au sujet d'un accord de non-dissémination des armes nucléaires, d'une portée beaucoup plus large, et notamment sur les dispositions relatives au contrôle international. Cette discussion a mis en lumière les liens qui existent entre les divers systèmes appliqués actuellement, en particulier entre les garanties régionales et le système mondial de l'Agence. En 1962, il avait exprimé l'opinion suivante sur cette question :

"En principe on comprend difficilement pourquoi des garanties appliquées en vertu d'accords bilatéraux seraient considérées comme moins gênantes et plus acceptables que des garanties de caractère multilatéral appliquées par une organisation internationale à laquelle appartient le pays intéressé".

Rien n'est survenu depuis qui ait pu le faire changer d'avis à ce sujet et il pense que pour qu'un système de garanties soit pris au sérieux, non seulement dans une même région mais aussi entre des régions différemment orientées politiquement, et donne l'assurance à tous les peuples du monde qu'il n'est pas l'instrument de discrimination dont on parle tant, il doit être international.

"Le chemin que suivent ceux qui veulent mettre l'atome au service de la paix est long et difficile, a-t-il conclu; un quart de siècle a passé depuis que l'on a réalisé la première réaction en chaîne contrôlée. L'énergie atomique est une source à la fois de bienfaits et de dangers. Un traité de non-dissémination peut considérablement réduire ces dangers et l'Agence est prête à contribuer à cette tâche".

Bien que les garanties et leurs conséquences en ce qui concerne le traité de non-dissémination aient dominé les discussions, plusieurs aspects du travail de l'Agence ont été mentionnés.

On a beaucoup insisté sur le fait que le système de garanties de l'Agence est acceptable pour assurer le respect des obligations inscrites dans un traité de non-dissémination. On a noté l'offre faite récemment par les Etats-Unis et le Royaume-Uni de permettre l'application des garanties de l'Agence à toutes leurs activités nucléaires sauf celles qui ont une importance directe pour la sécurité nationale, si la négociation du traité aboutissait; une réserve fut faite cependant: tandis que les puissances nucléaires pouvaient décider elles-mêmes quelles activités concernaient leur sécurité, les puissances non nucléaires devaient, en vertu d'un traité, accepter les garanties pour toutes leurs activités. Le traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine a été considéré comme le précurseur d'accords beaucoup plus complets. On a également noté avec satisfaction les progrès qui ont été et continuent d'être réalisés dans l'expansion du système de garanties et l'acquisition de l'expérience indispensable pour les inspections. On a exprimé le regret que tous les pays ne soient pas membres de l'Agence et que l'acceptation de son contrôle ne soit pas encore universelle.

On a approuvé la manière dont le programme d'assistance technique est exécuté dans les pays en voie de développement et on a pensé que les suggestions faites à la Conférence générale le renforceraient encore dans la pratique. Toutefois, on s'est inquiété de voir que le manque de ressources ne permet de répondre qu'à une faible proportion des demandes d'assistance. L'activité de l'Agence dans les domaines de la médecine, de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie a également été approuvée, ainsi que les cours de formation, l'attention accordée au développement des applications de l'énergie nucléaire et du dessalement, la préparation de manuels et de normes de sécurité, le système international de documentation nucléaire envisagé (INIS), le programme de réunions scientifiques et la stimulation de la coopération régionale.

Au cours de ces débats, les représentants des pays suivants ont pris la parole: Autriche, Argentine, Australie, Bulgarie, Canada, Etats-Unis, Hongrie, Inde, Indonésie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques. Une résolution présentée par l'Argentine, la Bulgarie et l'Indonésie, aux termes de laquelle l'Assemblée générale prend note du rapport, a été adoptée à l'unanimité.

L'ETUDE DES INSECTES

Parmi les millions d'espèces d'insectes, un grand nombre sont utiles à l'homme, mais certains sont nuisibles. Les méthodes nucléaires permettent de les étudier d'une manière extrêmement approfondie et de mettre au point des moyens de lutter contre ceux qui sont vecteurs de maladies et ceux qui détruisent les denrées alimentaires. Dans ce dernier domaine, on signale des réussites très importantes.

L'une des plus grandes réunions de radioentomologistes depuis quelques années a eu lieu à Vienne au mois de novembre dernier. Organisée par la Division mixte FAO/AIEA de l'énergie atomique dans l'alimentation et l'agriculture, elle avait pour mission d'étudier la documentation la plus récente sur l'emploi des radioisotopes et des rayonnements en entomologie. Elle réunissait des représentants de 29 pays et dix organisations internationales.

Elle a permis de beaucoup apprendre sur les recherches faites au moyen des techniques nucléaires pour évaluer les effets des rayonnements sur les insectes, connaître leur comportement depuis leur naissance jusqu'à leur mort,